

RENFORCEMENT DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DE NOS COLLABORATEURS

Mise en place d'un dispositif d'accompagnement psychologique

Paris, le 26 mars 2020

La mise en place d'un **dispositif d'accompagnement psychologique** est en cours de déploiement dans toutes nos entités en France, hors collaborateurs du Crédit du Nord (CDN) qui recevront prochainement une information spécifique sur le sujet.

Si vous ne l'avez pas déjà reçue, une communication dédiée sur votre périmètre vous sera adressée très prochainement.

Par ailleurs en matière d'**accompagnement médical et social**, vous pouvez, si vous le souhaitez :

- contacter le **service médical** Société Générale mis à la disposition de l'ensemble des collaborateurs du Groupe en France, au **01.42.14.11.10** du lundi au vendredi entre 9h et 17h, afin de poser vos questions relatives à l'épidémie de Covid-19 et ses répercussions sur l'environnement et l'activité professionnelle. Ce service complète celui qui assure votre suivi médical régulier en temps normal ;
- **vous auto-tester** en répondant à quelques questions sur le [site de l'Institut Pasteur](#), quelle que soit votre entité de rattachement dans le Groupe en France ;
- contacter une **assistante sociale** Société Générale, mise à la disposition de l'ensemble des collaborateurs du Groupe en France au 01.42.14.45.77 du lundi au vendredi entre 9h et 17h, afin d'échanger avec elle sur votre situation.